



LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE CHARLES MICHEL

Monsieur Charles MICHEL
Premier Ministre de Belgique
16, rue de la Loi
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 2 mai 2016

Monsieur le Premier Ministre,

La CGSLB a fait de ce slogan, « Plus de dialogue, moins de casse » son thème principal de campagne électorale pour les élections sociales de mai 2016.

Il s'agit pour nous d'une volonté forte que de privilégier les voies de la concertation avant toutes autres. Nous tentons d'appliquer ce principe à tous les niveaux de cette concertation, des entreprises jusqu'au groupe des 10.

Nous tenons néanmoins à vous dire que vous et votre Gouvernement ne nous facilitez pas la tâche en cette matière. En effet, il faut être deux pour bien danser le tango... Nous déplorons de constater que votre Gouvernement prenne l'habitude de corseter la concertation sociale, au point de la réduire à la portion congrue.

En d'autres mots, le Gouvernement décide des mesures, même sur les thèmes qui traditionnellement sont **préalablement** soumis à la discussion entre partenaires sociaux. Le plus souvent votre Gouvernement ne renvoie plus à la concertation que le règlement de certains détails. A certaines occasions, vous n'avez même entériné que partiellement des accords importants trouvés difficilement entre employeurs et travailleurs.

Permettez-nous de vous dire que si vous désirez restaurer sur le long terme le climat de confiance et d'équité nécessaire à une bonne concertation entre Patrons et Syndicats, vous devez modifier ce comportement.

En effet, si nous examinons les dernières décisions de votre gouvernement (mesures budgétaires et travail faisable) nous ne pouvons que constater qu'elles mettent les employeurs dans « un fauteuil ». Ils n'ont bien sûr aucun intérêt à négocier vraiment. Il leur suffit d'attendre les textes de loi qui vont leur donner satisfaction après avoir consommé le désaccord entre partenaires sociaux. Cette dynamique initiée par vos décisions est dangereuse pour notre « consensus social ».



Un autre exemple de ce fonctionnement est l'annonce par votre Gouvernement de la probable réintroduction de la clause d'essai. Quelles négociations peuvent encore mener les organisations syndicales dans ce cadre, en sachant que les employeurs sont déjà garantis d'un résultat conforme à leurs intérêts ? Nous vous rappelons que la suppression de cette clause d'essai faisait partie d'un « *compromis* » obtenu très laborieusement entre partenaires sociaux sous la houlette de la Ministre de l'emploi de l'époque.

Nous restons persuadés que la meilleure voie est celle de la concertation. C'est celle qui nous apportera le plus de solutions et de sérénité. Nous insistons donc encore pour que vous restauriez avec votre Gouvernement les conditions nécessaires à l'exercice normal de ce processus démocratique sur l'essentiel et non sur les détails. Il est absolument nécessaire au bon fonctionnement de notre Etat. La paix sociale ne pourra être maintenue qu'à ce prix !

Recevez, Monsieur le Premier Ministre, nos respectueuses salutations,

Christian Lochet
Secrétaire régional wallon

Olivier Valentin
Secrétaire National